

CHAMPIONNAT DROME & ARDECHE

B M X R A C I N G



14 MARS 2026
PISTE BMX RIDERS 07 / 9H-17H

Entrée gratuite

BUVETTE / RESTAURATION



BASSIN
D'AUBENAS
COMMUNAUTE



ardèche
LE DEPARTEMENT



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Chemin de Chance, ZI Les Persèdes, 07170 LAVILLEDIEU



CHALLENGE / CHAMPIONNAT DRÔME & ARDÈCHE 2026 BMX RACE

1) L'ÉPREUVE

Le club du BMX Riders 07, la municipalité de Lavilledieu et la communauté de communes du Bassin d'Aubenas sont heureux de vous accueillir pour l'Le Challenge / Championnat Drôme & Ardèche BMX 2025 se déroulera à Lavilledieu :

Le samedi 14 mars sur la piste BMX Riders 07

2) PROGRAMME - TIMING

Le timing avec les horaires pourra être modifié la semaine avant la course

Matin :

a) Essais :

Bloc 1 (U7 à U11) : 8h30 – 9h15

Bloc 2 (Cruisers) : 9h15 – 9h50

b) Départ des courses : 10h - 12h30

Manches qualificatives jusqu'aux finales (U7 à U11 et Cruisers)

c) Remise des récompenses : 12h30

Après-midi :

a) Essais : 13h15 – 14h30

Bloc 3 (U13 et plus)

b) Départ des courses : 14h30

Manches qualificatives jusqu'aux finales (U13 et plus)

c) Remise des récompenses

En fonction des aléas, le président de jury se réserve le droit de modifier le programme et le timing de la course.

3) LE REGLEMENT

Le règlement national 2026 sera le règlement de référence.

La course se déroulera selon le règlement national avec l'utilisation du logiciel SQORZ (3 manches brassées).

Seuls les pilotes de Drôme & Ardèche pourront participer. La course n'est pas ouverte aux autres comités.

Les nouveaux licenciés (1ère prise de licence en 2026) ont le droit de participer au Challenge / Championnat Drôme - Ardèche.

Les BMX devront être équipés de **plaques frontales et latérales**.

Rappel concernant les maillots: La réglementation fédérale a été mise à jour concernant le port du maillot (cf. Titre X Equipements et Titre VI BMX Racing). Les titres réglementaires sont consultables sur le site internet de la FFC.

IMPORTANT

Les clubs sont invités à initier au préalable tous leurs licenciés au déroulement de la compétition :

- Déroulement d'une course au format national avec l'utilisation du logiciel SQORZ (3 manches de qualification «brassées », phases finales : ¼, ½, finales). Il n'y aura pas de finales de consolante
- Présentation du logiciel SQORZ
- Lecture d'une feuille de race (catégorie, n° de race, n° sur la grille de départ pour chaque manche).
- Placement en pré-grilles et sur la grille de départ...

Les pilotes / parents qui éprouveront des difficultés de compréhension concernant le déroulement de la course doivent se diriger vers le responsable de leur club d'appartenance.

4) CONTRÔLE DES PILOTES

La liste des pilotes sera affichée sur Sqorz : <https://our.sqorz.com/org/bmx2607> dès le vendredi. Les pilotes devront vérifier qu'ils sont bien inscrits et ce, dans la bonne catégorie et qu'il n'y a pas d'erreur sur leur numéro de plaque.

En cas de souci, le signaler au responsable de son club d'appartenance.

5) LES ENGAGEMENTS

L'engagement est fixé à :

- 13 € par pilote et par course 20" ou 24"
- 18 € par pilote pour une épreuve en 20" **et** 24"

Les inscriptions se feront obligatoirement par les clubs, via leur espace club FFC « Engagements web ».

Le règlement des inscriptions s'effectuera par le web compte au moment de l'inscription.

Trois courses sont mises en ligne :

- Championnat Drôme - Ardèche « 20" » pour toutes les catégories 20".
- Championnat Drôme - Ardèche « Cruiser » pour toutes les catégories 24".

- Championnat Drôme - Ardèche « 20" + Cruiser » pour les pilotes roulant en 20" **et** en 24".

Les inscriptions sont ouvertes dès que la course est enregistrée par le comité régional.

La date de clôture* des engagements est fixée au **mercredi 11 mars 2026 à 20 h00**. Passé ce délai, aucune inscription ne sera possible.

Le responsable du club veillera à bien valider ses inscriptions avant la date limite.

Passée la date limite, les désinscriptions ne pourront être remboursées. Par contre, les annulations doivent être signalées au secrétariat afin d'éviter les races vides.

Aucune inscription ne sera acceptée le jour même de la course. Les pilotes sont responsables de leur bonne inscription et doivent vérifier sur Sqorz.

Toute modification (ajout ou annulation) devra être signalée par mail à coursesbmx2607@gmail.com avant le matin de la course.

6) LES ARBITRES

IMPORTANT :

Hormis le club organisateur, les clubs doivent fournir au minimum **un arbitre** licencié FFC. À partir de **15 pilotes inscrits** les clubs doivent fournir **deux personnes**.

Les clubs devront informer la responsable des arbitres Drôme/Ardèche ainsi que les commissions BMX 26/07 du (des) nom (s) proposés pour arbitrer et cela au plus tard **le vendredi 13 mars à 20h00**.

A réception, si la responsable arbitre est dans l'impossibilité de former le staff d'arbitrage de la course, elle relancera les clubs tout en leur rappelant leur obligation.

Les clubs ne fournissant aucun arbitre, peuvent se voir refuser par les commissions BMX Drôme/Ardèche l'organisation d'une course départementale.

7) LES CATEGORIES

Cf. tableau en annexe 1.

20" :

Pour toutes les catégories « féminines », s'il y a moins de 4 engagées elles rouleront

dans la catégorie supérieure, tout en conservant un classement séparé. Une finale par catégorie sera mise en place. En cas de finale avec moins de deux pilotes, le ou la président(e) de Jury les regroupera avec la catégorie féminine supérieure ou inférieure, tout en conservant un classement séparé.

Cruiser Masculin :

Pour les catégories « cruiser U15, cruiser U17 et cruiser 17/29 ans », s'il y a moins de 4 pilotes engagés, ils rouleront dans la catégorie supérieure, tout en conservant un classement séparé.

Même configuration pour les catégories cruiser 30/39 et cruiser 40+.

Une finale par catégorie sera mise en place. En cas de finale « cruiser » avec moins de deux pilotes, le ou la président(e) de Jury les regroupera avec la catégorie « cruiser » supérieure ou inférieure, tout en conservant un classement séparé.

Cruiser Féminin :

Pour les catégories « cruiser U15, cruiser U17 et cruiser 17 et plus », s'il y a moins de 4 pilotes engagées, elles rouleront dans la catégorie supérieure, tout en conservant un classement séparé.

Une finale par catégorie sera mise en place. En cas de finale « cruiser » avec moins de deux pilotes, le ou la président(e) de Jury les regroupera avec la catégorie « cruiser » supérieure ou inférieure, tout en conservant un classement séparé.

8) SECOURS

Les secours seront assurés par la protection civile de l'Ardèche. 6 secouristes seront présents sur place de 8h30 à 17h30. Un véhicule de secours et une tente seront disponibles sur site.

9) RESULTAT ET RECOMPENSES

Le classement de la course sera consultable sur SQORZ.

Le comité Drôme et le comité Ardèche récompenseront :

- Les Champions et Championnes 2026 par un maillot à partir de la catégorie U15.
- Les 3 premiers de toutes les catégories U15 et plus par un trophée

Les dix clubs de la Drôme-Ardèche offriront :

- Un maillot de vainqueur du Challenge Drôme & Ardèche pour les U13 et moins

Le club organisateur récompensera

- les autres finalistes (d'U7 à U15 au minimum).

Les trois premiers (au minimum) seront récompensés lors de la cérémonie

protocolaire. Les pilotes nationaux peuvent prétendre au titre de champion Drôme-Ardèche.

Spécificités concernant le podium protocolaire :

La réglementation concernant le podium protocolaire sera appliquée en tout point (voir article 6.2.047 du Titre VI BMX RACING) ainsi que la réglementation concernant l'équipement vestimentaire (voir article 6.2.001 du Titre VI BMX RACING).

Le maillot porté durant les épreuves et celui porté sur les podiums protocolaires doivent être strictement identiques et conforme à la réglementation fédérale. (Voir article 6.2.001 du Titre VI BMX RACING)

Les récompenses ne seront pas remises à un tiers.

10) REGLEMENT TECHNIQUE

- Les pilotes ayant des licences en cours ne pourront pas s'engager. Les licences devront avoir été enregistrées suffisamment tôt pour apparaître dans l'espace club FFC onglet « Engagements ».
- Les licences Pass Accueil Jeune et Pass Découverte sont acceptées si ces dernières ont été validées par la FFC. Les pilotes détenteurs de ces licences ne pourront prétendre au titre de champion, mais pourront être déclarés vainqueurs du Challenge.
- Les licences « loisirs » ne sont pas autorisées.
- **Seuls les responsables de club pourront venir au secrétariat pour toute réclamation.**
- Tous les participants doivent prendre connaissance de ce règlement.

AUCUN PILOTE NE PRENDRA LE DEPART S'IL NE PEUT JUSTIFIER D'UNE
LICENCE

Les responsables des clubs ou entraîneurs devront informer les pilotes de la réglementation FFC en vigueur pour les tenues vestimentaires ainsi que pour les vélos.

11) INFO RENSEIGNEMENTS

✓ Damien Bouchier – Président : 0662394852 – contact@bmxriders07.com

12) ACCES

Piste de BMX de Lavilledieu, chemin de chance ZI les persèdes 07170 Lavilledieu. En bord de RN102 sortir du village de Lavilledieu en direction d'Aubenas. La piste se trouve 2km sur votre gauche.

13) PARKING – CAMPING CAR

Un parking prévu pour la course sera mis en place autour de la piste de BMX et du Karting de Lavilledieu.

Les Camping-car pourront stationner pour la nuit gratuitement sur le premier parking situé à l'entrée du site en bout de première ligne droite de la piste. Il n'y aura pas de branchement électrique prévu.

CATEGORIES 2026

CHALLENGE / CHAMPIONNAT DRÔME-ARDECHE BMX RACE

Année de Naissance	20'' Masculin	20'' Féminin	24'' CRUISER Masculin	24'' CRUISER Féminin
2020 / 2021	U7 GARÇONS	U7 FILLES		
2018 / 2019	U9 GARÇONS	U9 FILLES		
2016 / 2017	U11 GARÇONS	U11 FILLES		
2014 / 2015	U13 GARÇONS	U13 FILLES		
2012 / 2013	U15 GARÇONS	U15 FILLES	CRUISER U15 GARÇONS	CRUISER U15 FILLES
2010 / 2011	U17 GARÇONS	U17 FILLES	CRUISER U17 GARÇONS	CRUISER U17 FILLES
2008 / 2009	U19 GARÇONS	U19 FILLES	CRUISER 17 / 29 ans HOMMES	CRUISER 17 ans et plus FEMMES
1997 / 2007	HOMMES 19 ans et plus	FEMMES 19 ans et plus		
1987 / 1996				
1986 et avant				
			CRUISER 30 / 39 ans HOMMES	
			CRUISER 40 ans et plus HOMMES	

PARTENAIRES

